



Vieux Reng

Au fil de l'eau

CENTRE

LAMERIES

BONNES FETES
DE FIN D'ANNEE

#04

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

DECEMBRE
2021

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Une fois de plus nous voilà arrivé à la fin de l'année. La magie s'est installée autour de nous, les centres commerciaux émerveillent par des décos toujours plus scintillantes les yeux des enfants.

Nos grandes villes voisines redoublent d'ingéniosité pour décorer leurs places publiques. Espérons que ces fêtes de fin d'année pourront se dérouler sans plus de contraintes. C'est l'occasion de moments, de convivialités en famille ou entre amis. En gardant les gestes barrières, oublions quelques instants nos difficultés.

Après un début décembre rythmé par diverses manifestations : Téléthon, cinéma, marché de Noël, chants des enfants, concours des maisons illuminées, nous arrivons très vite au nouvel an. 2022 sera-t-elle différente ?

Nous allons faire pour qu'elle le soit ! Malgré le risque d'être atteint par la COVID nous devons garder espoir. Certes la hausse de certaines charges nous interpelle ! Mais nous avons la capacité à nous adapter.

Notre région a reçu la visite de Mr Macron, Président de la République. Un grand merci aux élus en responsabilités qui ont signés le Pacte 2 qui démontre un soutien aux sambriens, un engagement fort pour notre région.

Si l'avenir permet le maintien de ce Pacte, il faudra sans doute revoir certaines de nos habitudes. Mais attendons un retour dans les années qui arrivent, la prospérité pour notre agglomération et l'amélioration du quotidien pour tous ses habitants.

Notre région va se réorganiser, que ce soit par les infrastructures de transport et de mobilité, par son développement économique, par une agriculture et des aménagements durables, tout en agissant sur l'habitat, la formation, les soins, un enseignement de haut niveau, sans oublier le sport, la culture et le maintien du service public. Merci aux signataires.

La cérémonie des vœux est de nouveau ajournée. La faire sans pouvoir partager le verre de l'amitié, sans pouvoir discuter n'a pas beaucoup d'intérêt.

Voici donc quelques points qui seront développés courant 2022 : le chemin qui relie le hameau de Lameries à Boussois va enfin être réalisé et les fossés curés (chantier prévu mi-janvier suivant la météo), les dossiers de sécurisation de la circulation seront également réalisés dès 2022.

Nous espérons un retour positif des services de l'état concernant notre demande de subvention pour le dossier trottoir rue de Maubeuge. Associé à la subvention du département ainsi que la participation de l'agglo, ce chantier devrait voir le jour. Le local vestiaire, après devis, sera mis en œuvre.

La remise en état de la place publique du village devra être décalée en fin de mandat. Les services de Noréade nous ont informés de travaux programmés en 2023 sur celle-ci.

Suite à cette réunion, une présentation des différents chantiers sur notre village a été faite : pose de nouveaux filtres au château d'eau du Mazy (2022), gros travaux de rénovation (2023).

Reprise des chantiers d'assainissement en 2024 : rue Aimable Liénard, rue de Grand Reng en partie.

En 2025, les rues du Radeau et du Brûlé seront elles aussi assainies.

L'entretien du patrimoine continuera.

La rénovation de la salle polyvalente va pouvoir être étudiée afin de chercher des financeurs.

Le bureau de l'association foncière de remembrement a été renouvelé, des travaux d'entretien vont être engagés.

Que ce soit avec les associations, les enseignants, avec les parents d'élèves, les agriculteurs, avec le personnel communal et la population, sans oublier les commerçants et artisans, tous ensemble avec des petits moyens, nous pouvons espérer un résultat.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année. Soyons vigilant et prudent face à ce virus qui revient.
Bonne année et bonne santé pour 2022.

Jean-Pierre MANFROY
Maire de Vieux-Reng

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes rendu détaillés du Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.vieux-reng.fr et en affichage en Mairie.



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021

DEMANDE D'AVIS PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE LA SOCIETE WALLONNE DES EAUX

Le Conseil municipal donne l'accord à la société Wallonne des Eaux afin d'exploiter les installations de prise d'eau souterraine, protection du périmètre de captage d'eau qui déborde de 50 mètres sur le territoire Français.

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES AINES ET DES PLUS FRAGILES EN SITUATION DE HANDICAP

Accord pour la signature d'une convention entre la commune et les services du Département (Maison Départementale des Personnes Handicapées) afin d'élaborer des réponses durables et efficaces pour lutter contre l'isolement des ainés et des plus fragiles en repérant ces personnes dans l'organisation d'une veille partagée.

CONVENTION D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL EN AGGLOMERATION RELATIVE A LA SIGNALISATION HORIZONTALE

Reconduction de la convention avec le Département afin que celui-ci continue à prendre en charge l'entretien de la signalisation horizontale en agglomération.

ADHESION AU GROUPEMENT DES COMMANDES POUR FOURNITURES DE MATERIAUX, D'OUTILLAGES ET DE CONSOMMABLES 2022-2025

Mutualisation des appels d'offres permettant l'accès à divers produits commandés au sein de l'Agglomération sur les postes suivants : sel de déneigement, enrobé, éclairage public, signalisation routière et peinture routière.

CIMETIERE NATURE ET CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Engagement de la commune concernant la charte d'entretien avec l'Agence de l'Eau pour les espaces publics. L'engagement zéro phyto de la commune peut permettre l'aide au financement à hauteur de 50% (matériel de désherbage et méthode alternative) avec engagement au cimetière nature.

SECURISATION VOIRIE ECOLE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Après avoir sollicité trois entreprises, la SARL LABOUREUR (mieux offrant) est retenue pour un montant total HT de 3100 euros.

REFECTION EGLISE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Après avoir sollicité deux devis, la société EURL VINCENT BERGER (mieux offrant) est retenue pour un montant total HT de 11981 Euros.

AMENAGEMENT DE LOCAL POUR LE PERSONNEL COMMUNAL A L'ATELIER

Plusieurs entreprises seront sollicitées afin d'établir un devis (création espace repas, toilettes et douche)

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

REORGANISATION ECOLE

Aménagement de la salle de motricité en salle de classe, le sport se faisant donc à l'étage.

REGLEMENT ET REVISION DES TARIFS SALLE POLYVALENTE

Un nouveau règlement et de nouveaux tarifs sont décidés. Ils sont consultables en Mairie.

REGLEMENT INTERIEUR SERVICE PERISCOLAIRE

Maintien des tarifs existants

AUTORISATION DE LANCEMENT BIEN VACANT – BIEN SANS MAITRE

Cette procédure est lancée sur les parcelles de M. Luce Michel LECRON décédé le 22 février 1929.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Deux dossiers déposés au second semestre en commission sociale et validés en première catégorie.

Décision validée de procéder à l'achat de compositions pour les donateurs du CCAS à l'occasion de la Toussaint.

SUJETS DIVERS

Rappel de l'accord du département concernant la réalisation de la sécurisation Feux intelligents.

Décision de sécuriser par ralentissement la rue de Binche et la rue Aimable Lienard.

Trois enfants de la commune sont retenus pour le projet Démos (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) L'assurance des instruments de musique mis à disposition sera prise en charge pour moitié par la commune.

Remplacement de la VMC de la salle polyvalente pour un montant de 900 Euros.

Suite à la sollicitation difficile de forains pour la ducasse du centre, une réflexion sera menée pour éventuellement une proposition de la décaler fin août.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2021

REGLEMENT INTERIEUR PERISCOLAIRE

Un nouveau règlement intérieur pour le service périscolaire a été établi et voté à l'unanimité par le Conseil municipal. Il sera mis en place et applicable à compter du 3 janvier 2022.

TARIF CANTINE

API restauration augmente le tarif de 11% à partir de janvier 2022 suite à la loi EGALIM (50% de produits durables et 20% de produits Bio). Le Conseil municipal décide de répercuter uniquement 5% de hausse et fixe le prix du ticket de cantine à compter du 1er janvier 2022 à 4 euros.

REVISION LOYER DU LOGEMENT MITOYEN A L'ECOLE

Abandon de la revalorisation du montant du loyer par la commune pour une somme due de 197,42 euros suite à divers désagréments survenus pendant le confinement (retard d'intervention des entreprises). Le montant du loyer est fixé à 746,40 euros mensuel.

SUBVENTIONS

M. le Maire expose le projet d'installation de feux intelligents et la création d'un dépôt minute à proximité de l'école maternelle pour un montant total de 54659 euros H.T.

M. le Maire expose le projet de création d'un trottoir rue de Maubeuge pour une longueur de 447 mètres pour un montant de 77 525 euros H.T. Le Conseil autorise M. le Maire à solliciter les subventions D.E.T.R et D.S.I.L.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

DISSOLUTION DU COMITE DE GESTION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le 26 octobre 2021, le comité de gestion a été dissout par les membres de l'association. L'assemblée a décidé de reverser le montant restant sur les comptes après déduction des frais de clôture pour un montant total de 1082,81 euros.

INDEMNITES DU PERSONNEL COMMUNAL

Un nouveau contrat a été mis en place suite à départ en retraite d'agent technique 2ème classe.

M. le Maire propose que le montant de départ de l'indemnité d'administration et de technicité soit fixé à 454,70 euros annuel. Le Conseil municipal approuve le montant de l'I.A.T.

Le Conseil décide d'attribuer un bon de St Eloi aux 5 employés communaux pour un montant de 80 euros / bon.

MODIFICATION DES STATUTS AMVS

Approbation de la modification des statuts de l'AMVS (chenils intercommunaux, enfouissement des réseaux ...).

CONTRAT GAZ

M. le Maire expose la fin du contrat avec ANTARGAZ et les nouvelles conditions tarifaires à la hausse pour un nouveau contrat de 3 ans suite à l'évolution du marché du gaz.

Le Conseil municipal approuve la souscription au nouveau contrat.

ASSOCIATIONS



« AMIFORT »

L'année 2021 se termine et n'a pas été meilleure que la précédente au niveau des visiteurs (227 au total). Le «pass sanitaire» a certainement contribué à faire reculer les gens.

Au Patrimoine nous n'avons reçu qu'un seul groupe de reconstitution. Cela ne nous a pas empêché d'entretenir le site. Un grand débroussaillage a été réalisé sur la butte en direction du Bloc 1. L'abattage des bouleaux sur la descente, sur le côté de ce bloc est en cours.

Un projecteur a été réalisé et installé dans sa coque blindée au Bloc 2 ; projecteur démontable afin d'éviter les surprises !

La tourelle à éclipse est toujours en stand by au lycée. Ça avance mais très lentement !

Les membres de l'Association Amifort souhaitent à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président.
Alain Loire.

« LES AMIS DE L'ECOLE DE VIEUX-RENG »

Nous avons eu un début de trimestre chargé car les élèves de CP et de grande section de maternelle étant trop nombreux ont dû, par manque de place, s'installer à l'école maternelle ce qui a entraîné notre déménagement dans leur ancienne classe.

Il a donc fallu vider les armoires de tout leur stock. Heureusement, quelques parents d'élèves sympathiques et courageux nous ont aidées à transporter tous nos cartons et nous les en remercions vivement.

Ensuite, il était grand temps de préparer notre marché de Noël, ce fut une belle réussite grâce à tous les visiteurs que nous remercions chaleureusement ainsi que les parents d'élève (Sébastien, Frédéric, Kévin, Alexis, Aurélien, Nathalie, Jessica, Manon) qui une fois de plus nous ont bien aidées.

Sans eux nous n'aurions pu réussir cette manifestation car nous sommes de moins en moins nombreuses et de plus en plus âgées.

Nous espérons pouvoir encore compter sur leur bonne volonté (à la kermesse de Juin en particulier, si toutefois elle est autorisée).

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

PS : Une partie des bénéfices obtenus à aussitôt été utilisée pour choyer les enfants en leur offrant :

- un goûter (galettes maison et chocolat)
 - un sachet de chocolats et une coquille
 - un cadeau offert par le Père Noël

Le Comité

ASSOCIATIONS



« TEMPS LIBRE »

Pour le moment, seule l'activité MARCHE est organisée.

Rendez-vous 49 RUE DE BINCHE du LUNDI au VENDREDI à 09h15 pour la marche.

Nous pourrons peut-être reprendre l'activité JEUX DE SOCIETE en JANVIER 2022.

L'ASSEMBLEE GENERALE devrait se tenir en FEVRIER 2022.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Comité

« FORME ET DETENTE »

Les séances de gymnastique volontaire ont repris depuis le mercredi 2 septembre 2021.

Les cours se déroulent le MERCREDI de 16h30 à 17h30 à la Salle des fêtes de Vieux-Reng

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous

Le Comité

« COMITE DES FÊTES »

Chers Vieux-Rengtois,

Après nos manifestations de l'été, ducasses de Juillet et Août qui se sont déroulées dans une ambiance festive s'en suivi notre repas d'Halloween et la brocante du 11 Novembre, malgré un temps froid vous étiez au rendez-vous.



En ce début de décembre, St Nicolas s'est invité ce mardi 7 à la salle des fêtes où les enfants de l'école assistés à la séance de cinéma « Même les souris vont au Paradis » pour laquelle nous les avions conviés. A la fin du film celui-ci a distribué des chocolats à tous dans une très bonne ambiance.

Avec cette année qui se termine il est temps pour tous d'illuminer sa demeure, pour ainsi, avoir la joie de voir briller les yeux des enfants. C'est pour cette raison que nous organisons comme tous les ans notre concours de maisons illuminées afin de pouvoir récompenser 30 d'entre vous pour vos efforts de décoration.

Notre jury passera avant Noël pour admirer vos habitations. La remise des prix se fera pendant la cérémonie des vœux si c'est possible sinon nous ferons comme l'an dernier.



Cette année encore nous avons aidé le Père Noël à distribuer les coquilles et oranges le samedi 18 Décembre avec beaucoup de plaisir.

Nous rappelons nos prochaines manifestations à savoir dans un premier temps la brocante du lundi de Pâques.

En cette fin d'année encore bien compliquée, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes, Et surtout restez prudent.

LE COMITE

ASSOCIATIONS



« LES 7 CLOCHERS »

Le 4 juillet 2021 s'est déroulé le rassemblement d'anciens véhicules roulants à Mairieux.

Agréable journée et bonne ambiance

Une quarantaine de toutes catégories.

Certains n'ont pas hésités à parcourir plusieurs kilomètres pour le plus grand plaisir des amateurs.



La remise des récompenses



29 août 2021 VIEUX-RENG le monde agricole s'expose.
Exposition d'anciens tracteurs, une trentaine et petit
marché artisanal. Pour une première, ce fut une
réussite. Le village ravie, d'apporter gaité et ambiance.

La balade au sein du village.

Un arrêt sur la commune lors du passage du convoi militaire pour l'anniversaire de la Libération de Mons

26 septembre 2021 ELESMES Les 7 clochers en jeu de piste.

A la découverte d'Elesmes. Faire découvrir le patrimoine, par un parcours pédestre, en partenariat avec la commune, qui nous a permis d'avoir accès aux lieux fermés.

Certains Elesmois ont participé à la manifestation en acceptant d'ouvrir leur propriété. Journée très agréable et instructive.



La course des clochers du 28 novembre 2021 n'ayant pas eu l'accord de la sous-préfecture, la manifestation n'a pu se réaliser. Ce fût une déception pour les communes concernées. Un regret pour les membres et bénévoles de l'Association. Merci aux membres et bénévoles pour leur soutien et le temps passé lors de nos manifestations. Merci aux Maires et personnel communal pour leur complicité, le prêt des salles et du matériel mis à notre disposition.

CALENDRIER 2022 :

- Dimanche 6 février 2022/marche de la chandeleur à Bettignies
 - Dimanche 20 mars 2022/marché de printemps à Bersillies
 - Samedi 16 avril 2022/goûter de Pâques pour les enfants à Elesmes
 - Dimanche 22 mai 2022/jeu de piste à Gognies-Chaussée
 - Samedi 2 juillet 2022/auto-rétro, nos belles d'autrefois à Mairieux
 - Dimanche 18 septembre 2022/le monde agricole s'expose à Vieux-Reng
 - Dimanche 27 novembre 2022/la course des clochers à Villers-sire-Nicole

Contacts :
07.87.10.57.98
06.82.03.07.42

Bonne fêtes de fin d'année

ASSOCIATIONS



« SOCIETE DE CHASSE SAINT HUBERT »

Encore une saison de chasse qui va se terminer sur un mauvais bilan. C'est la plus triste depuis de nombreuses années. Nous n'avons vu que très peu de lièvres (maladie) et les mauvaises conditions climatiques ont perturbé les couvées des perdrix et faisans. Pour le lapin le territoire n'est plus adapté : manque de haies et buissons

Enfin une bonne nouvelle grâce à un jeune agriculteur Mr LISBET Valentin nous avons planté 450 m de haies variées fournies gracieusement par la fédération départementale des chasseurs du Nord et le département du Nord. Un grand merci aux jeunes des papillons blancs de Jeumont et à leur éducatrice pour leur participation à la plantation ainsi qu'aux chasseurs présents.

Les membres de la St vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
La Commission

« LE CLUB DE VOLLEY BALL »

Après presque une année d'arrêt le volley-ball a pu redémarrer fin septembre en appliquant les mesures sanitaires. Nous sommes actuellement 32 licenciés : 21 adultes dont 2 féminines et 11 jeunes dont 3 « baby – volley ». Nous avons réussi à inscrire 5 équipes en championnat : 3 équipes seniors (dont une mixte) : L'équipe A évolue cette saison en Promotion Excellence et occupe actuellement la 2ème place à égalité de points avec les premiers. Les 2 autres équipes sont en Challenge Avesnois, nouveau championnat créé cette année où les équipes peuvent évoluer à 4, 5 ou 6 suivant l'effectif disponible.

Chez les Jeunes, 2 équipes : Une en Cadets-Juniors mais, avec un seul cadet une cadette et 2 minimes, c'est difficile d'autant plus que la plupart des autres équipes évoluent avec plusieurs juniors. La 2ème équipe, en minimes, pour qui la concurrence est moins forte. Nous avons envoyé 5 jeunes aux stages départementaux le 20 Novembre ; Prochain stages le 29 Janvier.

En Mai dernier nous avions remis en place un entraînement féminins, elles étaient alors régulièrement 8 ou 9 mais la majorité d'entre elles n'a pas souhaité s'engager dans un championnat. Il était donc inutile de poursuivre cet entraînement. Cette saison les féminines licenciées au club s'entraînent le jeudi soir avec les masculins des équipes B et C. Si des féminines sont intéressées elles peuvent donc intégrer les entraînements du jeudi soir (19H – 21H)

Pour les jeunes il y a actuellement 2 créneaux le mercredi après-midi : de 16H à 17H Elodie anime une initiation au volley Ball pour les plus jeunes (de 5 à 8 ans), puis de 17H à 19H pour les autres catégories : ils sont actuellement à 8 et nous espérons toujours voir grossir cet effectif.

En ce qui concerne l'extra – sportif : compte tenu des conditions sanitaires nous avons préféré reporter notre concours de belote, prévu début Octobre, au 19 Mars en espérant que la situation soit meilleure.

Nous avons également reconduit notre opération « Dindes de Noël » avec déjà de nombreux gagnants : Séverine LISSE, Joëlle HERBECK, Mme MOREL, Frank DESPREZ, Ghislain LAURENT, Jacques HANNECART, Bernard DESPREZ, Patrice DAVID, Jacques LECOMTE ...

Toutes les rues n'ayant pas encore été faites la liste n'est pas close. Mais nous pouvons déjà vous remercier pour votre accueil toujours aussi chaleureux.

Je vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et au nom du Volley Ball je vous présente mes Meilleurs Vœux pour l'année 2022 en espérant qu'elle sera meilleure que les deux années précédentes.

VIVRE ENSEMBLE

ECOLE

L'école en cette fin d'année 2021...

La classe de CM1 CM2 a participé au concours de mémoire vivante. Merci à Mr Girard qui a permis le bon déroulement de ce projet.

Merci à l'association « Usep » qui a organisé une vente de fleurs de la Toussaint, les bénéfices serviront aux élèves pour participer à des activités sportives.

Nous remercions les enfants et les parents pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre, où les enfants ont chanté la Marseillaise.

Les élèves ont pu profiter de la venue de St Nicolas le mardi 7 décembre, cette venue a été organisée par le comité des fêtes, qui nous a également offert une séance de cinéma le même jour. Les élèves ont ainsi pu voir :

Le film : « Même les souris vont au paradis »



Merci à l'association « les Amis de l'Ecole », pour toutes les activités qu'ils mettent en place :

-préparation d'un goûter de Noël pour les élèves avec la venue du père Noël.

-organisation du marché de Noël Artisanal et gourmand qui a eu lieu les samedi et dimanche 11 et 12 décembre. Vous pouviez y trouver des objets fabriqués par les Amis de l'Ecole et l'USEP ainsi que des artisans locaux.

En ces temps difficiles, du point de vue du contexte sanitaire, cela est toujours agréable de se retrouver dans le respect des gestes barrières.

L'équipe enseignante et les élèves vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.



VIVRE ENSEMBLE

AU SUJET DE L'AGGLO ...

Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères : TEOM

Madame, Monsieur,

Le 23 Novembre après plusieurs heures de débats et d'échanges la TEOM a été voté à la CAMVS.

Pas facile de voter un impôt supplémentaire. Depuis sa mise en place, le taux de cette taxe était à zéro alors qu'il fallait bien ramasser les ordures ménagères. Les finances de l'agglomération l'ont permis jusque maintenant.

Vue l'augmentation des charges à tous niveaux (carburant, électricité, gaz, traitement des déchets), l'arrivée de nouvelles compétences obligatoires et la volonté d'apporter aux habitants de la CAMVS un certain retour, le taux de 7% a été voté.

Lorsque l'agglo verse une aide sur certains aménagements, répond présent pour vos enfants, traite les permis de construire, participe à la reconstruction dans les villes, finance certaines études, entretien les piscines, anime notre région ..., nous l'acceptons.

Ne pas voter cette taxe, c'est arrêter le développement, l'attractivité des communes de l'agglomération.

Les élus de la CAMVS et moi-même sommes conscients qu'un effort supplémentaire sera demandé. Avec la suppression de la taxe d'habitation dans la plupart des foyers, le coût mensuel se rapproche d'un paquet de cigarettes.

Conscient de la situation tout en gardant la main sur les grands projets de l'agglomération, le groupe Avenir Ensemble auquel Vieux-Reng est rattaché a donc voté la TEOM à un taux de 7%.

Néanmoins, nous avons appris qu'en Juin 2020, la société chargée de gérer les transports dans l'agglomération pour la STIBUS a décidé d'arrêter la ligne 26.

Il n'y a eu aucune concertation avec les élus aujourd'hui en fonction. Qui, comment, pourquoi ?

Va-t-on une fois de plus pénaliser les habitants des villages ? Il faut constamment rester vigilant.

Deux rotations par jour, pour tous les utilisateurs et le maintien du transport à la demande seront en place en janvier 2022.

Depuis le début de l'année, plusieurs dossiers ont reçu l'aide de l'agglomération : 3 757 € pour la rénovation de la toiture de la mairie, 2 431€ sur l'achat de la balayeuse, 3 173€ sur les travaux de sécurisation, 4 516€ pour le dossier la réorganisation de la classe de maternelle. C'est un total sur un an de 13 878€.

Une somme de 25 000€ environ va être allouée aux communes rurales pour compenser des charges de fonctionnement (inédit jusqu'à présent).

Croyez le bien, ce n'est pas toujours de gaieté de cœur que nous prenons certaines décisions. Mais cette taxe il fallait la voter pour une agglo forte tout en maîtrisant les dépenses.

Votre Maire JP Manfroy

VIVRE ENSEMBLE

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration du 11 novembre avec la participation des enfants de l'école primaire et maternelle de Vieux-Reng. Le conseil municipal remercie Mme Leclercq, l'équipe enseignante et les enfants pour leur participation lors de la cérémonie.



REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL

Lors de la cérémonie du 14 juillet 2021 et du 11 novembre 2021, Mr le Maire a honoré 7 travailleurs pour leurs parcours professionnels.

Mme BORDERIEUX Monique, décorée de la médaille grand or pour 40 ans de travail.

Mrs RODRIGUEZ Yvon et PESANT Benoît, décorés de la médaille d'argent pour 20 années de travail.

Mr ANGUITA Raphael, décoré de la médaille or pour 35 années de travail.

Mr HOORNAERT David, décoré de la médaille Grand or pour 40 années de service.

Mr ROLAND David, décoré des médailles Argent et Vermeil pour 20 ans et 30 ans de service.

Mr BLÜGE Pascal, décoré des médailles Vermeil, or et Grand Or pour 30, 35 et 40 années de travail.

Mr LISSE Xavier, décoré de la médaille d'or et récompensé pour le travail de piégeage par la Fédération de Chasse.



COMMISSION SOCIALE

Les actions menées cette année :

- Travail préparatoire et étude des dossiers de demande d'aide alimentaire : 5 demandes ont reçu un avis favorable, octroi d'une aide en 1ère catégorie, après délibération du conseil municipal.

- Achat de compositions et fleurissement des tombes des donateurs

CCAS à la Toussaint. Les membres de la commission ont ainsi fleuri 9 sépultures.

- Mise en place de permanences sociales tenues par une assistante sociale en octobre, novembre et décembre 2021, face aux demandes croissantes des habitants nous espérons que ce service soit maintenu sur notre commune en 2022. Toutes les informations seront indiquées sur le site internet <https://www.vieux-reng.fr>



VIVRE ENSEMBLE

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Concours communal des maisons fleuries et concours départemental des villages fleuris

Cette année notre concours des maisons fleuries a connu un vif succès, 19 personnes inscrites. Nous tenons à les remercier pour la qualité du travail effectué pour l'embellissement de notre village.

Un jury composé de 3 personnes extérieures au village est passé durant la période estivale afin d'établir le palmarès de cette édition 2021 et des sélectionner les 3 participants au concours départemental des maisons fleuries.

Le classement vous sera très prochainement communiqué, ainsi que les récompenses attribuées.



Notre commune a participé au concours Départemental des villes et villages fleuris.

Suite au contexte épidémique la cérémonie de remise des diplômes programmée le 9 décembre 2021 a été annulée. A noter qu'un diplôme d'encouragements a été décerné à la commune pour le Cimetière nature.

COMMISSION FAMILLE ET 3EME ÂGE

Le dimanche 5 septembre, le conseil municipal a eu le plaisir d'organiser son traditionnel repas des aînés. Pour cette édition le personnel communal a également été convié ; pas moins de 76 convives ont répondu présent. Nous avons passé une agréable journée en compagnie de nos aînés et employés communaux.



Mme Anne Marie Blampain et Mr Jacques Josquin, doyenne et doyen du repas ont été mis à l'honneur.



REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Une campagne de recensement des personnes vulnérables a été réalisée, un courrier a été adressé aux personnes concernées afin de se manifester en mairie pour une inscription sur le registre des personnes vulnérables.



VIVRE ENSEMBLE

EXPO DE PEINTURE

Ce week-end du 2 octobre dernier, s'est tenue à la salle des mariages une superbe exposition de peinture.

Une exposition à la hauteur de nos artistes ! Gérard DETRAIT, artiste peintre serait heureux de vous accueillir tous les mercredis à partir de 14 heures à l'école maternelle au 1er étage. Il vous fera découvrir sa passion dans une superbe ambiance.

Merci les artistes.



CLUB PMCA



Le Club Passion Mordu Caisse Ancienne a organisé le dimanche 12 septembre dernier son traditionnel Rallye du Président. En fin d'après-midi, les élus de la commune ont eu la joie lors du verre de l'amitié de remettre 3 coupes aux finalistes d'un jeu concours.

Pour rappel : Un Club qui compte plus de 65 membres actifs et 120 véhicules de toutes marques.

A travers ces diverses manifestations, une devise Joie et bonne humeur !

Un grand Merci au Président, Mr Gilles BORDERIEUX et aux membres du Club pour votre implication au sein du Village.



LOCATION SALLE POLYVALENTE

Un nouveau règlement a été mis en place concernant la location. Celui-ci est consultable en Mairie. Pour les réservations de salle à l'occasion des Professions de Foi 2023, un tirage au sort aura lieu le 12 mars 2022.

VIVRE ENSEMBLE

QUELQUES TRAVAUX REALISES AU COURS DU SEMESTRE

Achat de la balayeuse le 03/10/2021



Achat de nouveau mobilier et de couchages pour l'école maternelle



Remplacement de la VMC de la salle des sports réalisé en 11/2021.



Antenne Orange mise en service progressive des bandes de fréquence depuis 09/2021

Réfection de l'Eglise en cours (nettoyage toitures, démoussage, cimentage etc...)

LES TRAVAUX PREVUS

Route Lameries vers Bousois: travaux décalés à début 2022 compte tenu de la météo.

Trottoirs route départementale rue de Maubeuge (447 mètres).

Devis estimatif présenté cette semaine par le cabinet d'étude AGECl;

Délibération nécessaire en conseil municipal début décembre.

Dossiers de demande de subventions à lancer pour le 16 décembre.

Consultation de 3 entreprises à lancer fin décembre.

COMMISSION SECURITE

Afin d'assurer une meilleure sécurité aux abords de l'école maternelle, l'équipe municipale s'était réuni avec un cabinet d'études.

Après avoir validé le projet, il a fallu aller chercher les subventions qui pourraient nous aider à le concrétiser. La mise en place qui devait intervenir pour la rentrée de septembre a pris du retard suite aux délais de livraison des barrières. C'est maintenant chose faite !

Le travail se poursuit avec le cabinet d'études afin de créer plusieurs places « dépose-minute » à proximité de l'école maternelle. Les subventions ont été accordées. Nous espérons que cet aménagement puisse être terminé au cours du prochain semestre.



VIVRE ENSEMBLE

PLANTATION DE HAIES A VIEUX-RENG

Il est fini le temps où l'on arrachait les haies par dizaines. C'est grâce à un jeune agriculteur nouvellement installé, Valentin Lisbet, que de nouvelles plantations ont fait leur apparition. Soucieux du bien-être de ses animaux et afin de combattre l'érosion des sols, ce sont plus de 420 plants d'essences variées qui ont été installées sur une parcelle appartenant à la commune.

Cette opération s'est déroulée grâce au concours de la Fédération des Chasseurs du Nord qui a fourni gracieusement l'ensemble des plants et aux jeunes de l'IME Charles de Foucauld de Jeumont qui ont, dans le cadre d'un partenariat, aidé les chasseurs du village à la plantation.



Pour Michel Chéront, Président de la société de chasse de Vieux Reng, c'est aussi dans l'optique de favoriser l'habitat du petit gibier ainsi que le garde-manger du gibier et des oiseaux qui sont en nette diminution depuis plusieurs saisons.

Espérons que cette initiative fera des émules

REMISE DES INSTRUMENTS PROJET DÉMOS

La CAMVS a reconduit cette année le projet DÉMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale). Ce dispositif d'une durée de trois ans, à l'initiative de la Philharmonie de Paris, a pour but la démocratisation culturelle centrée sur la pratique musicale en orchestre et sur une pédagogie collective. Cette nouvelle cession s'est élargie aux enfants des zones rurales en plus des zones d'éducation prioritaire. Quatre enfants de notre école ont souhaité y participer

Après les premières rencontres autour de la découverte du rythme, les enfants se sont vus remettre leur instrument. Cette étape s'est déroulée le samedi 4 décembre à la gare numérique de Jeumont en présence de Benjamin Saint-Huile, président de la CAMVS, de Mr Delebarre de la Philharmonie de Paris et des représentants du Département et de l'Etat qui participent au financement et à la réalisation de ce projet. Ce sont en tout 102 jeunes de toute l'Agglomération qui y participent et peuvent désormais essayer leur violon, violoncelle, trompette, trombone, tuba, euphonium, clarinette ou flûte traversière. L'objectif final est un grand concert réalisé dans une salle prestigieuse.



VIVRE ENSEMBLE

RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

Lors d'un changement de destination de tout ou partie d'un bâtiment, une demande d'autorisation d'urbanisme doit être déposée au préalable en Mairie.

Par exemple, vous pouvez transformer un commerce en habitation et inversement.

La demande d'autorisation préalable aux travaux permet aux collectivités et à la mairie de vérifier que les règles d'urbanisme en vigueur sont bien respectées.

Il en va de même pour la pose de certaines clôtures, barrières, portail, muret, piliers ...

Avant de commencer vos travaux, renseignez vous en Mairie afin d'éviter des déconvenues par la suite ou sur le site service-public :

Déclaration préalable de travaux

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Qu'est-ce qu'un changement de destination d'un bâtiment ?

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F35336>

ILS SE SONT DIT OUI !

Tous nos voeux de bonheur à

CORNETTE Jeremy et BRICOUT Sandrine
ROLLET Nicolas et WASTIAUX Aurore
VANBOCKESTAL Marc et BISWAS Sayantani



PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

GLANDIER Madison et PILAETE Gaël
DUPONT Frédéric et MEULENYZER Rachel
DEWAELE Cyril et MANTEAU Magali
LEVEAUX Vincent et COREUX Camille
BRICOUT Romain et LECERF Julie

Bienvenue à ...

Alba SANDARNAUD

PARRAINAGES CIVILS

ROLLET Léo et ROLLET Mathis

ILS NOUS A QUITTE ...

HUVENOIT Christian

INFOS

LA JDC (JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ)

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.

C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui



militaire, et de découverte des aux jeunes, la Défense.

A l'issue de cette journée, une attestation vous est remise. Ce document est obligatoire pour valider l'inscription à un examen, comme le baccalauréat, ou à un concours. Il est aussi requis pour le permis de conduire ou pour toute autre formation effectuée avant 25 ans.

Dès 16 ans, chaque jeune doit se présenter en Mairie muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents afin de se faire recenser.

DEMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME

A partir du 1er janvier 2022, la dématérialisation des dossiers d'urbanisme sera acceptée. Merci de vous renseigner au secrétariat de la Mairie pour les modalités d'envoi.

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ? Vous êtes fragilisés par le handicap ? Dans le cadre de la lutte contre l'isolement, la municipalité vous invite à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

En cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid...), ce dispositif permet à la commune d'assurer un suivi des personnes isolées, fragilisées par l'âge ou le handicap en les contactant régulièrement pour offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux si nécessaire.

DIVAGATION DES CHIENS ... MEME GENTILS !

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de laisser ses animaux divaguer sur la voie publique, même s'ils sont très gentils ... Un chien en liberté, complètement livré à lui-même, peut traverser la route et se faire renverser. Il est aussi exposé à des blessures provoquées par des promeneurs qui, effrayés de voir un chien arriver vers eux, peuvent s'en prendre à lui... Laisser un chien divaguer, c'est avant tout dangereux pour lui.

C'est aussi dangereux pour les autres. Un chien qui surgit sur la route peut provoquer un accident. Aussi gentil qu'il soit, le chien peut mordre une personne par peur...

Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.



Pour votre santé,
**LE DÉPARTEMENT
EST LÀ !**

Séance de vaccination Anti-Covid.

**1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème} vaccination
Commune de Vieux-Reng
Place de la Mairie**

Salon d'Honneur

Mardi 25 JANVIER 2022

De 13h30 à 17h00.

Plus d'informations au 03 59 73 18 00.

**La vaccination mobile complète l'offre de vaccination disponible
chez les professionnels de santé habilités.**



A NOTER

CONGES DU SECRETARIAT MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie est fermé du 20 au 31 décembre 2021 inclus.

PERMANENCE DU MAIRE

Mardi 19h00

Vendredi 19h00

Samedi 11h00

En cas de problème contactez le 03 27 67 96 58

NUMEROS UTILES

17 Police-Secours

18 Pompiers

15 SAMU

Brigade de Gendarmerie de Bavay 03 27 63 12 12

Urgences pour les personnes sourdes SMS 114

Centre anti-poison 0800 59 59 59

119 Enfance maltraitée

Planning Familial 03 27 67 00 32

Fil santé jeunes 0800 235 236

SOS MAINS 03 20 95 76 50

Informations CORONAVIRUS 0800 130 000

LES COMMERCANTS ARTISANS PROFESSIONS

STOP II

Garage de la Vieille Pierre

Tapissier Garnisseur Hervé PHILIPPE

Couvreur Patrice DAVID

Coiffure à domicile Valérie BLONDIAU

David CROIX Rénov

Assistante maternelle agréée Fabienne LYS

12 rue de la Place 03 27 62 06 34

17 rue de Maubeuge 03 27 69 88 17

2 rue du 08 mai 1945 03 27 67 92 02

65 rue Aimable Liénard 03 27 63 98 01

11 rue de Binche 03 27 63 87 13

109 Rue Aimable Liénard

1 rue des Ecoles 06 85 57 37 45

Si vous constatez une erreur, où si vous souhaitez apparaître dans cette rubrique, merci de nous contacter.

CONTACT MAIRIE DE VIEUX-RENG

1 Place de la Mairie

Tél : 03 27 67 91 28

Horaires Secrétariat :

Lundi – Vendredi : 10h-12h / 16h-17h

Mercredi : 9h/12h

Courriel : mairiedevieuxreng@cegetel.net

Site Internet : www.vieux-reng.fr

SOMMAIRE AU FIL DE L'EAU N° 4

LE MOT DU MAIRE	2
EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX	3
LES ASSOCIATIONS	6
VIVRE ENSEMBLE	10
INFOS	18
A NOTER	20

MEDECIN ET PHARMACIE DE GARDE

Consultation médicale de garde (Médi'Ligne 59) au Centre Hospitalier de Sambre Avesnois les soirs, week-ends et jours fériés 03 20 33 20 33

SERVIGARDES au 0 825 74 20 30 (0.15euros/min) vous orientera vers la pharmacie de garde la plus proche.

Contacter le commissariat de police de Maubeuge avant de vous déplacer : 03 27 69 17 17